

Calendrier des sessions :

16-17-18 mars 2010 / 1-2-3 juin 2010

Conduire un projet en santé au travail

ANIMÉE PAR

Nancy DESTEFANIS-DUPIN,
Experte en ressources humaines et risques
psychosociaux

→ Sélectionner les
compétences utiles pour
constituer votre équipe

→ Favoriser le consensus
dans vos décisions

→ Bénéficier d'outils pour
conduire un projet en
santé au travail

Des cas
pratiques
basés sur vos
propres projets
santé !



Calendrier des sessions

- 16, 17 et 18 mars 2010
- 1, 2 et 3 juin 2010

Toutes nos formations se déroulent à Paris dans des hôtels ou centres de conférences

Madame, Monsieur,

Mise en place d'actions collectives, diversité et professionnalisation des acteurs, développement de la « pluridisciplinarité »... : l'évolution de prévention de la santé au travail vous pousse à **revoir vos pratiques** et modes de fonctionnement habituels.

Pour mieux prévenir les risques professionnels et **renforcer l'efficacité de vos actions** en milieu du travail, vous devez désormais apprendre à **travailler en équipe** pour mener à bien vos projets santé.

Pour vous aider, COMUNDI organise 3 journées de formation qui vous permettront de :

- Sélectionner les compétences utiles pour **constituer une équipe** et un comité de pilotage efficaces

- **Favoriser le consensus** dans vos décisions et dépasser les cultures professionnelles

- Bénéficier d'outils et méthodes pour **conduire un projet en santé au travail**

Je vous invite dès maintenant à découvrir le programme. Pour réserver votre place au plus vite, il vous suffit de nous retourner le bulletin d'inscription.

Cordialement,

Marion CORDIER
Responsable de Programmes

Conduire un projet en santé au travail

Premier jour • 9h00 - 17h30

Accueil des participants à 8h45

09h00 - 12h30

INTRODUCTION

Quels sont les nouveaux enjeux liés aux évolutions de la santé au travail

- Que signifie le concept « pluridisciplinarité »
- Rappel du cadre juridique et réglementaire
- Quelles sont les missions attribuées à chaque acteur selon la loi
- Les conséquences de la réforme de la médecine du travail

Focus : Campagnes de prévention, enquêtes... : quels sont les différents types de projets en santé au travail

CONSTITUER LE COMITE DE PILOTAGE ET L'EQUIPE PROJET

Faire le point sur les notions de travail en équipe

- Qu'est-ce qu'une équipe projet en santé au travail
- Qu'est-ce qu'un comité de pilotage, ses attributions, ses interactions avec l'équipe projet

Identifier les acteurs internes et externes pour votre projet

- Médecin du travail, DRH, infirmière... : à quel groupe d'acteurs recourir pour garder en efficacité et à quel moment les solliciter
- Approche médicale, sociale, technique, managériale... : quelles sont les compétences nécessaires pour élaborer un projet en santé
- CRAM, Conseil Général, AGEFIPH, ARACT... : à quels organismes externes pouvez-vous faire appel
- Le soutien de la Direction : un impératif ?

Déjeuner d'échanges

14h00 - 17h30

Connaître les motivations de vos collaborateurs et leurs implications dans le projet

Comment répartir les rôles et les missions entre les acteurs

- Médecin du travail, assistante sociale, chefs de département, DG, CHSCT... : quelles sont leurs compétences et leur rôle au quotidien
- Identifier leur utilité par rapport au projet commun
- Répartir les tâches et les responsabilités

Choisir le bon pilote pour votre projet

- Quels sont les atouts et les qualités d'un bon pilote
- Quelles missions lui attribuer

Sélectionner les compétences utiles dans l'équipe et constituer votre comité de pilotage

Nos formations en Intra entreprise / sur mesure :

Vous souhaitez réaliser une formation dans vos locaux pour un groupe de collaborateurs ? Vous avez un projet de formation sur un thème spécifique ? Nos responsables formation intra sont à votre écoute pour prendre en compte votre contexte et vous conseiller. Contactez notre équipe dédiée à l'intra, par e-mail : intra@comundi.fr, par téléphone au 01 46 29 69 17 ou par fax au 01 46 29 68 12.

Deuxième jour • 9h00 - 17h30

Accueil des participants à 8h45

09h00 - 12h30

CREER UN ESPRIT D'EQUIPE : LES CULTURES PROFESSIONNELLES

Partager les informations sur la santé au travail

- Trouver un langage commun
- Comment fluidifier la circulation d'informations
- Quels messages pouvez-vous faire passer

Comment obtenir l'adhésion de vos collaborateurs

- Identifier les attentes et les craintes
- Promouvoir votre projet auprès de vos collaborateurs
- Anticiper les résistances au changement

Mettre en place un projet de prévention et convaincre un collaborateur d'adhérer

Favoriser l'écoute et le consensus

- Qu'est-ce que le « meilleur compromis »
- Comment se faire entendre sans imposer
- Savoir renoncer au consensus partiel

Cas pratique : Identifier les points de santé pour motiver vos collaborateurs d'équipe

CONDUIRE VOTRE PROJET : METTRE EN PLACE TOUTES LES COMPETENCES AUCUN

Etape 1 : Cadrer votre projet, fixer les règles de fonctionnement de votre équipe

Prévention des TMS, diminution des absences : comment fixer les objectifs de votre projet

Cadrer votre projet et déterminer les objectifs

- Définir le contexte de votre projet
- Identifier vos besoins techniques, humains, financiers
- Déterminer le budget et les contraintes

Organiser la collecte, la remontée et l'information nécessaire pour le projet

- Recenser l'information et les besoins
- Quels outils développer pour favoriser la communication
- A qui transmettre les informations

Focus : les outils liés au management de projet

Santé au

09h00 - 17h30

DEPASSER LES DIFFÉRENTES

La santé du salarié

le l'information
e remonter à la Direction

toute l'équipe

tes par rapport au projet
e l'équipe
gement

du risque alcool : comment e mauvaise foi

us dans vos décisions

romis »
brutaliser
ur prendre vos décisions

oints positifs de votre projet rateurs et créer une cohésion

METHODES POUR MOBILISER U BON MOMENT

ixer vos objectifs et déterminer e votre projet

n de l'absentéisme... : votre projet santé

er vos priorités

humains, financiers
aintes techniques de votre projet

tée et le partage de e déroulement du projet

oins en communication
riser l'échange d'information

ement transversal

Troisième jour • 9h00 - 17h30

Accueil des participants à 8h45

09h00 - 12h30

Etape 2 : Planifier et réaliser votre projet

Quelles sont les étapes à respecter et les pièges à éviter

- Comment décliner vos objectifs en termes d'actions à entreprendre
- Définir vos attentes vis-à-vis de l'équipe à chaque étape du projet : quels sont les « livrables » attendus

Cas Pratique : Quels outils de planification utiliser (ex: GANTT) pour éviter les retards dans le projet

Comment animer une réunion d'équipe pour développer l'efficacité collective

- Tenir compte des disponibilités de chacun
- Savoir gérer les désaccords et trouver des consensus
- Faire une synthèse de la réunion et distribuer les tâches à chacun

Passer à la mise en œuvre de votre plan d'action

- Choisir un coordinateur d'équipe : quelles missions lui confier
- Attribuer les tâches : comment procéder
- Faire participer le collectif à la prise de décision

Cas Pratique : Prévention des risques psychosociaux: comment utiliser les chefs de service comme relai pour votre projet

Etape 3 : S'assurer de la continuité du projet

Mener un suivi de vos actions

- Mesurer les impacts et les risques de votre projet: comment établir des indicateurs réalistes et mesurables
- Evaluer l'état d'avancement de votre projet: comment construire vos tableaux de bord et de reporting

Etre capable de repositionner votre projet en cours

- Infirmière du travail, assistante sociale : quelles compétences leur transférer pour maintenir le projet
- Agir sur les points de blocage pour avancer

CONSTRUIRE UN PROJET SANTE : 2 CAS PRATIQUES AU CHOIX SELON LE PROFIL DES PARTICIPANTS

Epidémiologie, étude de la charge mentale des salariés...: concevoir une enquête et exploiter les résultats

Utiliser des compétences pluridisciplinaires pour réussir le retour au poste des salariés

Partenariat

Vous souhaitez mettre en place une opération de communication sur-mesure ? Devenir partenaire de nos événements afin de développer une proximité avec votre cible clients/prospects et répondre à votre stratégie de développement ?

Contactez notre service Sponsoring par téléphone au 01 46 29 47 13.

Votre formateur :

Nancy DESTEFANIS-DUPIN, Experte en ressources humaines et risques psychosociaux

Après 10 ans d'expérience professionnelle acquise en tant que DRH et directeur juridique, également membre de l'ANDRH et de la commission nationale STRESS ANDRH, Nancy Destefanis Dupin a assuré la direction d'une filiale française spécialisée en consultance sur les risques psychosociaux et les Employee Assistance Programme. Experte en ingénierie RH, elle y intègre les aspects juridiques, managériaux et organisationnels.

Vous êtes concerné

- Médecin du Travail
- Infirmier(e) du Travail
- Assistant(e) Social(e) du Travail
- Ergonome
- Responsable Prévention
- Responsable Conditions de Travail
- Responsable Sécurité
- Responsable RH
- Assistant RH
- Chef de Service Santé au Travail

Pré-requis

Les participants ont la possibilité de venir avec des éléments sur un de leurs projets santé en cours dans leur établissement. La formatrice pourra éventuellement s'en inspirer afin d'enrichir et illustrer le contenu de cette formation.

PAR TÉLÉPHONE

01 46 29 23 79

Service Clients

PAR FAX

01 46 29 68 29

PAR COURRIER

 Comundi
 Pôle inscriptions formation
 28481 Thiron cedex

OUI, je m'inscris à la formation : Conduire un projet en santé au travail

Référence : MC1003044

Dates sélectionnées	Références
<input type="checkbox"/> 16, 17 et 18 mars 2010	MC10/03
<input type="checkbox"/> 1, 2 et 3 juin 2010	MC10/04
<input type="checkbox"/> 3 jours (21 heures - 1995.00 euros HT - 2386.02 euros TTC)	

Participant

 M./Mme :
 Fonction :
 Service :
 Tél : Fax :
 e-mail :

Responsable du suivi de l'inscription

 M./Mme :
 Fonction :
 Service :
 Société / Établissement :

 Adresse :
 Code Postal : Ville :

N° TVA intra communautaire :

Siret :

NAF / Activité : Nbre salariés / Habitants :

Tél : Fax :

e-mail :

Adresse facturation (si différente) ou prise en charge par organisme collecteur

 M./Mme :
 Société / Établissement :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél : Fax :

e-mail :

Cachet / Signature

Inscriptions multiples :

 Vous vous inscrivez à plusieurs sur cette formation : bénéficiez de - 10 % sur la 2^{ème} inscription. Vous souhaitez obtenir un devis, contactez notre service commercial au 01 46 29 69 17 ou à l'adresse commercial@comundi.fr

Transports :

Vous souhaitez recevoir avec votre convocation :

 Un fichet de réduction SNCF de 20% portant sur le billet Aller-Retour et la réservation.

Hébergement :

Pour réserver votre chambre d'hôtel, contactez la centrale de réservation BBA par tél. : 01 49 21 55 90, par fax : 01 49 21 55 99, ou par e-mail : solution@netbba.com, en précisant le code de réservation Comundi.

Lieu de la formation :

Le lieu exact vous sera précisé sur votre convocation, environ 4 semaines avant la date du stage.

Conditions d'inscription :

Les frais de participation comprennent : la formation, le support pédagogique, les petits-déjeuners, les pauses et déjeuners. A réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui tient lieu de Convention de Formation Simplifiée.

Conditions et moyens de paiement :

 - par virement bancaire à notre banque CIC SAINT AUGUSTIN GCE SUD, libellé au nom de COMUNDI, compte n°30066 10947 00020004701 72
 - par chèque à l'ordre de COMUNDI.

Le règlement doit obligatoirement être effectué avant la formation. Pour les organismes soumis au code des marchés publics, la facture leur sera communiquée après la formation. A compter de cette date, le règlement devra être effectué au plus tard dans les 45 jours.

 - règlement par OPCA : il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre stage auprès de votre OPCA, de faire votre demande de prise en charge avant la formation et de l'indiquer explicitement dans le bloc "adresse de facturation". Si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu le 1^{er} jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût du stage.

Conditions d'annulation :

Jusqu'à 14 jours calendaires avant le début de chaque session, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 10% des frais de participation dans la limite de 180 euros HT (215,28 euros TTC) pour frais de dossier. Après cette date, les frais de participation resteront dus en totalité, mais les participants pourront se faire remplacer. Toute annulation devra être confirmée par écrit : un accusé de réception vous sera adressé par retour. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la formation et de modifier le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent.

Qui sommes-nous ?

Spécialistes depuis 1987 de la formation pour managers, cadres et dirigeants de tous les secteurs d'activité, privé et public, nous figurons parmi les principaux organismes de formation français. Présents dans tous les domaines de l'entreprise, nous organisons plus de 1100 sessions de formation par an. COMUNDI fait partie du groupe Reed Elsevier, leader mondial de l'information professionnelle.

Garantie de Qualité :

COMUNDI applique à l'ensemble de ses formations des principes rigoureux de qualité. Si vous estimez qu'une formation n'a pas répondu à vos attentes, notre Service Clients se tient à votre disposition. Tél. : 01 46 29 23 79 / Fax : 01 46 29 68 29.

COMUNDI bénéficie de l'Agrément Ministériel pour la formation des Élus Locaux, ainsi que du label Qualité OPQF (Office Professionnel de Qualification des Organismes de Formation).



Du 7 au 11 décembre 2009 - Paris

6^e ÉDITION
 La semaine
 de la **Santé**
 au **Travail** 2009

→ 17 formations pratiques

→ 1 séminaire d'actualité sur

la réforme de la médecine du travail

 Pour recevoir le programme,
 envoyez un e-mail à conseiller-formation@reedbusiness.fr